

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Atelier. Derrière l'ubérisation : avec Philippe de Grosbois et Laurence Audette-Lagueux

Benoît Lacoursière

Numéro 19, hiver 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87775ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lacoursière, B. (2018). Compte rendu de [Atelier. Derrière l'ubérisation : avec Philippe de Grosbois et Laurence Audette-Lagueux]. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (19), 240–241.

Entre-temps, s'investir dans les mouvements de résistance citoyens demeure une démarche politique efficace et prometteuse¹⁴. La rédaction d'un guide syndical portant sur le droit d'auteur et les licences libres constituerait une solide base politique à partir de laquelle il serait possible de réfléchir collectivement afin de transformer nos pratiques institutionnelles. À nous, citoyennes et citoyens soucieux de la circulation élargie de la connaissance, d'occuper les territoires du libre afin de faire fleurir des communautés de pratiques innovantes et stimulantes.

Atelier Derrière l'ubérisation

AVEC PHILIPPE DE GROSBOS ET LAURENCE AUDETTE-LAGUEUX

SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSIÈRE¹⁵

Tout d'abord, Philippe de Grosbois émet une mise en garde : dans l'expression « l'économie du partage », « partage » est un terme frauduleux. Il faudrait parler d'économie, voire de capitalisme de plate-forme. Il faut lutter contre le fatalisme. Philippe rappelle que les applications telles qu'Uber et Airbnb ne sont pas gérées et générées d'elles-mêmes; des humains sont derrière et elles sont issues de rapports sociaux.

Qui est derrière ?

Les créateurs des applications adhèrent à « l'idéologie californienne » née en Californie durant les années 1990 et dans le contexte de la crise du fordisme. Cette idéologie défend des valeurs entrepreneuriales, favorise le travail autonome (et la précarité qui vient avec). Les salarié-e-s deviennent de « petits entrepreneurs ». S'inspirant des hippies, ils veulent refonder la communauté sur leurs bases. Ils voient dans Internet un outil central pouvant être un véritable marché libre de toute entrave. Certains sont empreints de darwinisme social (les meilleurs survivent, les autres sont éliminés) et adhèrent à la pensée libertarienne. Ils visent à court-circuiter l'État ou les marchés

14 L'organisme FACiL est à ce titre des plus stimulants. Cet organisme sans but lucratif se donne comme mandat de promouvoir l'adoption, l'usage et la démocratisation de l'informatique libre. Fondée officiellement en avril 2003, l'organisation est issue de l'évolution de Linux-Québec.org et de l'implication d'acteurs provenant de divers horizons.

15 Philippe de Grosbois est professeur de sociologie au cégep Ahuntsic et est membre du comité de rédaction d'*À bâbord!*. Laurence Audette-Lagueux est chercheuse à FACiL. Benoît Lacoursière est professeur de science politique au cégep de Maisonneuve.

établis. Ils se présentent comme des rebelles. Ils sont particulièrement présents dans le secteur des services.

Code is law

Le code informatique de ces applications est une création humaine qui peut traduire dans ses fonctions les valeurs de ses créateurs :

- la flexibilité : on exige des « salarié-e-s » une disponibilité permanente et les salaires peuvent varier;
- l'évaluation : elle est intrusive et permanente;
- le contournement des règles : comme on le voit avec Uber par rapport à la réglementation de l'industrie du taxi, ou Airbnb par rapport aux règles du logement locatif ou de l'aménagement urbain.

Pour Laurence Audette-Lagueux, l'ubérisation est la « mise en lien rapide via une plateforme ». Il y a retrait des intermédiaires classiques et la loi de l'offre et de la demande est très présente. À l'opposé, l'économie collaborative (plutôt qu'économie du partage) regroupe un ensemble de modèles, axés sur un fonctionnement horizontal. Elle repose sur cinq piliers : la consommation, la finance, la fabrication décentralisée (fablab), la gouvernance (qui prend les décisions et comment sont gérées les données personnelles) et l'éducation.

L'organisme et magazine *Protégez-vous* répertorie 290 entreprises en économie collaborative dont 90 % sont à but non lucratif (OBNL). Cela pose la question de l'avenir du travail, lequel reste souvent autonome. Il y a plusieurs initiatives en cours : FairBnB (location à court terme), Lasmart (coopérative de travail pour regrouper des travailleurs autonomes et diminuer leurs charges sociales), Inspiral (outils de gouvernance partagée).

Il faut explorer davantage des avenues alternatives, notamment la transformation et la création de coopératives, la syndicalisation, l'encadrement légal (en particulier sur le plan de la fiscalité) et la municipalisation.